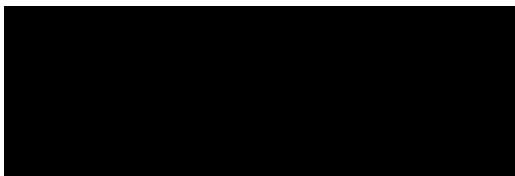


PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 29 septembre 2023



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.223



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 29 août dernier, visant à obtenir toute note, avis, analyse, rapport ou tout autre document produit au sujet de l'approche intégrée de proximité pour la personne âgée (gériatrie sociale) ainsi qu'une copie de l'évaluation du projet de gériatrie sociale déployé depuis 2019.

Vous trouverez ci-joint des documents répondant au libellé de votre demande. Toutefois, certaines informations contenues dans ces documents ont été caviardées puisqu'il s'agit de renseignements personnels qui ne peuvent être divulgués sans le consentement des personnes concernées conformément aux articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1.

Par ailleurs, les autres documents recensés dans le cadre du traitement de votre requête ne peuvent vous être transmis puisqu'ils contiennent, en substance, des avis et des recommandations faits depuis moins de dix ans, des renseignements financiers appartenant au ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que d'analyses utilisées dans le cadre d'un processus décisionnel en cours. De plus, certains de ces documents contiennent des recommandations destinées au Conseil exécutif et qui ne peuvent être communiquées avant l'expiration d'un délai de 25 ans, et ce, conformément

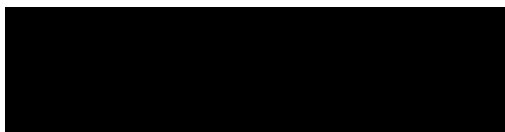
... 2

aux articles 14, 22, 33, 37 et 39 de la Loi sur l'accès. Également, la communication de ces documents pourrait entraver vraisemblablement une négociation en cours avec d'autres organismes publics dans un domaine de leur compétence en vertu de l'article 20 de la Loi sur l'accès.

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits de la loi sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p. j. 3

N/Réf. : 23-CR-00001-152